Image not found or type unknown

Né en France de parents tous deux étrangers

Par **CHIKER Mohamed**, le **08/01/2017** à **22:59**

Bonjour,

Je suis né en France en Alsace en 1978 et y ai vécu jusqu'à l'âge de 9 ans, j'ai déménagé en 1987 au Maroc avec mes parents et y vis toujours depuis. Je me rends très souvent en France pour de courte durée à l'aide de Visa touristiques.
J'aimerais savoir s'il existe pour moi la possibilité d'obtenir un titre de séjour qui me permettrai de résider en France.
Je sais que je ne réponds pas aux conditions pour obtenir la nationalité dans le cadre du droit du sol, vu que je ne peux justifier une résidence de 5 ans de suite en France.
Je vous remercie par avance de votre réponse.

Bien à vous[smile3].

Par **Tisuisse**, le **09/01/2017** à **08:54**

Bonjour,

La réponse est NON car vos parents ne sont pas français et vous, vous ne vivez pas en France.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés